

BON DE COMMANDE

Campagne de dépistage COVID 19 par tests antigéniques

(à retourner à depistage@ast67.org)

Votre entreprise est éligible à une campagne de dépistage des salariés dans les cas suivants (minimum de 25 personnes à tester):

Circulation active du virus:

- | | |
|---|------------------------------|
| - Minimum de 2 cas confirmés | Nombre de cas confirmés |
| - avis du médecin du travail | Nombre de salariés concernés |
| - Retour en présentiel (vacances, télétravail ...) | Nombre de salariés concernés |

Si vous avez coché une des cases ci-dessus, vous êtes éligible à une campagne de dépistage. Dans ce cas, complétez le bon de commande en remplissant les cases ci-dessous.

Ce bon de commande ne pourra être accepté que si il est parfaitement complété.

Numéro d'adhérent:

Numéro d'établissement:

Civilité :

Nom et prénom:

Fonction dans l'entreprise :

Courriel :

Vos salariés doivent être consentants

Combien de salariés à dépister ?

Prix total du dépistage en € HT

participation par salarié dépisté = 34 € ht

J'accepte le dépistage par tests antigéniques et je confirme ma commande au prix indiqué ci-dessus

Cachet de l'entreprise

Signature de l'adhérent